

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

B4. Caractéristiques des élèves de l'enseignement privé

En 2024, environ 14'600 élèves fréquentent une école privée (primaire, secondaire I, secondaire II général et formation professionnelle commerce plein temps). Cela représente 17% de la population scolarisée à Genève. Près de 70% des élèves de l'enseignement privé sont de nationalité étrangère (contre près de 40% dans l'enseignement public) ; 41% sont francophones (contre 54%) ; 37% sont de milieu social aisé (contre 22%). Près de deux tiers des élèves du privé fréquentent un établissement offrant principalement des programmes scolaires étrangers. Ce sont toutefois les écoles proposant une pédagogie spécifique qui ont soutenu la croissance des effectifs du privé depuis 2010 : elles accueillent 2'000 élèves en 2024, soit 14% des élèves du privé (contre 900 élèves en 2010, soit 7%).

L'enseignement privé constitue une composante substantielle du système genevois d'enseignement et de formation par son étendue (on recense 70 établissements privés situés sur le territoire cantonal, du niveau primaire au secondaire II), son ancienneté (certains établissements ont plus de 100 ans), et tient pour partie au contexte international de Genève.

Cette fiche analyse le profil de la population scolarisée dans les établissements privés de niveau primaire, secondaire I et secondaire II. Ce dernier degré d'enseignement inclut la formation générale (enregistrée dans la nBDS) ainsi que la formation professionnelle à plein temps des écoles délivrant le certificat fédéral de capacité (CFC) d'employée et employé de commerce (données collectées dans le cadre des statistiques fédérales). Les autres formations professionnelles privées de niveau secondaire II et les formations tertiaires de l'enseignement privé ne sont à ce stade pas disponibles. Il faut toutefois relever que, même si le recensement n'est pas exhaustif, cela correspond à l'essentiel des effectifs de l'enseignement privé (voir *Pour comprendre ces résultats*). Pour la comparaison, les données de l'enseignement public portent sur le même périmètre.

Reprise de la croissance des effectifs de l'enseignement privé à partir de 2020

En 2024, on comptabilise 14'614 élèves dans l'enseignement privé genevois, tous degrés confondus. Près de la moitié est scolarisée au degré primaire, les degrés secondaire I et secondaire II général accueillant respectivement 23% et 27% des élèves. On compte également près de 200 élèves en formation professionnelle à plein temps, préparant un CFC d'employée et employé de commerce.

Après une augmentation de plus de 4'400 élèves entre 2000 et 2010 (soit +57%), la croissance des effectifs de l'enseignement privé s'est fortement ralentie, avec une hausse de 1'000 élèves entre 2010 et 2020 (soit +8%). Entre 2020 et 2024, on observe une augmentation du même ordre qu'entre 2010 et 2020, mais concentrée sur quatre ans. Les effectifs totaux de l'enseignement privé ont ainsi progressé d'environ 1'200 élèves entre 2020 et 2024 (soit +9% [voir B4.a]). Tous les degrés de l'enseignement privé sont concernés par la hausse des effectifs sur la période 2020-2024 : +6% au primaire, +9% au secondaire I et +15% au secondaire II général (notamment pour les écoles proposant des programmes étrangers).

B4.a Population scolarisée dans l'enseignement privé et public, selon le degré d'enseignement, 2000-2024

		2000	2010	2015	2020	2024	Variation 2010-2020		Variation 2020-2024	
							Effectifs	En %	Effectifs	En %
Enseignement primaire	privé	4'449	6'631	6'851	6'720	7'130			+410	+6%
	public	33'756	33'219	33'883	37'409	39'835			+2'426	+6%
Enseignement secondaire I	privé	1'579	2'951	2'920	3'095	3'371			+276	+9%
	public	11'406	13'058	13'147	13'033	14'580			+1'547	+12%
Enseignement secondaire II général	privé	1'767	2'633	2'932	3'405	3'926	Non pertinent (rupture de série en 2018)		+521	+15%
	public	8'263	11'209	12'233	12'809	12'881			+72	+1%
Form. prof. commerce plein temps*	privé	-	-	169	205	187			-18	-9%
	public	-	-	2'641	2'722	2'519			-203	-7%
Total	privé	7'795	12'215	12'872	13'425	14'614	+1'005	+8%	+1'189	+9%
	public	53'425	57'486	61'904	65'973	69'815	+5'765	+10%	+3'842	+6%

N.B. Les données comportent deux ruptures de série. La première est due à l'élargissement du périmètre avec la prise en compte de la formation professionnelle à plein temps des écoles délivrant le CFC d'employée et employé de commerce à partir de 2011. La deuxième rupture de série, en 2018, est liée à la modification de la classification des programmes étrangers dans les différents degrés de formation. À partir de cette date, seul le total des effectifs de l'enseignement privé est comparable à celui des années antérieures.

* CFC d'employée et employé de commerce.

Les données des années intermédiaires sont disponibles dans le classeur Excel.

Source : SRED/nBDS/Etat au 31.12.



Après une stagnation des effectifs en 2020, vraisemblablement liée à la crise sanitaire (pandémie de covid-19) et aux restrictions des déplacements à travers la planète, les effectifs de l'enseignement privé ont connu quatre années de croissance soutenue (près de 300 élèves supplémentaires par an en moyenne).

L'OCSTAT indique qu'en 2021, le nombre d'arrivées de personnel fonctionnaire international (population ayant traditionnellement recours à l'enseignement privé pour ses enfants) est reparti à la hausse par un « effet de rattrapage » après le net recul de 2020 [source : *Bilan et état de la population du canton de Genève en 2021*, OCSTAT]. Entre 2022 et 2024, ces arrivées se maintiennent à un niveau assez proche de celui de 2021.

Près de 20% d'élèves suivent leur scolarité dans une école privée

En 2024, 17% de la population scolarisée à Genève fréquentent une école privée permettant de suivre soit un programme étranger, soit un programme suisse, et parfois un cursus bilingue (voir **B4.b**).

Cette part varie selon le degré d'enseignement : 15% au primaire, 19% au secondaire I et jusqu'à 23% au secondaire II général. De grandes écoles privées proposent depuis longtemps une offre assez vaste de programmes scolaires étrangers de niveau secondaire II (programmes des écoles publiques de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de France, etc.).

Les évolutions entre 2010 et 2020 de la part du privé selon le degré d'enseignement sont en partie le reflet d'un effet de structure dû à la modification du recensement des programmes étrangers dans la nBDS (rupture de série en 2018 ; voir *Pour comprendre ces résultats*).

Au secondaire II général, l'augmentation de la part du privé entre 2020 et 2024 est liée à la hausse soutenue des effectifs scolarisés dans l'enseignement privé (environ +500 élèves, soit +15%), parallèlement à une relative stabilité des effectifs dans le public (+70 élèves, soit +1%).

B4.b Proportion d'élèves fréquentant l'enseignement privé, selon le degré d'enseignement, 2000-2024

	Part de l'enseignement privé			
	2000	2010	2020	2024
Enseignement primaire	12%	17%	15%	15%
Enseignement secondaire I	12%	18%	19%	19%
Enseign. secondaire II général	18%	19%	21%	23%
Total hors formation prof. commerce plein temps	13%	18%	17%	18%
Formation prof. commerce plein temps*	-	-	7%	7%
Total y compris formation prof. commerce plein temps	13%	18%	17%	17%

Rupture de série (voir note sous **B4.a** et *Pour comprendre ces résultats*).

* CFC d'employé et employée de commerce.

Lecture : la « part de l'enseignement privé » rapporte le nombre d'élèves fréquentant l'enseignement privé à l'ensemble de celles et ceux qui sont scolarisés à Genève (public et privé). En 2024, 15% des élèves de l'enseignement primaire fréquentent une école privée.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

Près de 70% des élèves de l'enseignement privé sont de nationalité étrangère

En 2024, près de 70% des élèves de l'enseignement privé (primaire à secondaire II) sont de nationalité étrangère (voir **B4.c**). Par comparaison, dans ces mêmes degrés, les proportions sont quasi inversées dans l'enseignement public, puisqu'on y compte environ 60% de Suisses et Suisses et près de 40% d'élèves de nationalité étrangère.

La part des élèves de nationalité étrangère varie selon le degré concerné. Dans l'enseignement secondaire II général privé, elle atteint 73%. Au secondaire I, elle est de 65% et au primaire de 68%. Relevons encore que la formation professionnelle commerce plein temps privée attire moins de jeunes de nationalité étrangère (38%).

En ce qui concerne la place occupée par l'enseignement privé au sein du système genevois d'enseignement, la part des élèves de nationalité étrangère qui fréquentent une école privée plutôt qu'un établissement du public est de 27% en moyenne sur l'ensemble des degrés. Elle s'élève à 43% dans le secondaire II général ; ceci s'explique en grande partie par le fait que dans l'enseignement secondaire II public, les élèves de nationalité étrangère se dirigent plus souvent vers les formations professionnelles que vers les formations générales (notamment le Collège).

Près de 40% des élèves de l'enseignement privé sont francophones

Compte tenu du nombre important d'élèves de nationalité étrangère dans l'enseignement privé, les élèves sont bien souvent allophones. Ainsi, en 2024, si l'on s'intéresse aux degrés primaire à secondaire II général, 41% des élèves du privé sont francophones, contre 54% des élèves de l'enseignement public (voir **B4.d**).

Les élèves anglophones fréquentent particulièrement l'enseignement privé (53%) et, à eux seuls, ils et elles représentent 19% des élèves de l'enseignement privé. Cette part est relativement stable puisqu'elle était de 20% en 2010.

Par ailleurs, on observe que les « autres langues » ont progressé, passant de 13% à 19% entre 2010 et 2024. Cela peut s'expliquer par un meilleur recensement de la première langue parlée dans les écoles privées au cours des deux dernières années, faisant ainsi diminuer le nombre de « sans indication ». On peut également relever une augmentation de la part des élèves ayant comme première langue parlée le russe et l'ukrainien entre 2020 et 2024, en raison des flux migratoires observés à partir de 2022.

B4.c Population scolarisée dans l'enseignement privé et public, selon la nationalité et le degré d'enseignement, 2000-2024

Nationalité (par degré)	Enseignement privé			Enseignement public			Part de l'enseignement privé		
	2000	2010	2024	2000	2010	2024	2000	2010	2024
Enseignement primaire									
Suisse	39%	31%	29%	60%	62%	57%	8%	9%	8%
Étrangère	58%	66%	68%	40%	37%	43%	16%	26%	22%
Sans indication ⁽¹⁾	2%	2%	2%						
Enseignement secondaire I									
Suisse	38%	38%	33%	60%	64%	60%	8%	12%	11%
Étrangère	61%	61%	65%	40%	36%	40%	18%	28%	28%
Sans indication ⁽¹⁾	1%	1%	2%						
Enseign. secondaire II général									
Suisse	30%	29%	25%	71%	74%	70%	8%	8%	10%
Étrangère	68%	69%	73%	29%	25%	30%	34%	39%	43%
Sans indication ⁽¹⁾	2%	2%	2%						
Formation prof. commerce plein temps⁽²⁾									
Suisse	-	-	62%	-	-	62%	-	-	7%
Étrangère	-	-	38%	-	-	38%	-	-	7%
Sans indication ⁽¹⁾	-	-					-	-	
Total									
Suisse	37%	32%	29%	62%	65%	60%	8%	10%	9%
Étrangère	61%	66%	69%	38%	35%	39%	19%	29%	27%
Sans indication ⁽¹⁾	2%	2%	2%		-	-			

Rupture de série (voir note sous B4.a et Pour comprendre ces résultats).

Lecture : la « part de l'enseignement privé » rapporte le nombre d'élèves suivant leur scolarité dans l'enseignement privé à l'ensemble de la population scolarisée à Genève (public et privé). En 2024, dans l'enseignement primaire, 8% des élèves de nationalité suisse fréquentent une école privée.

⁽¹⁾ Élèves dont la nationalité n'a pas été recensée dans la nBDS.

⁽²⁾ CFC d'employée et employé de commerce.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

B4.d Population scolarisée dans l'enseignement privé et public⁽¹⁾, selon la première langue parlée, 2000-2024

Première langue parlée	Enseignement privé			Enseignement public			Part de l'enseignement privé		
	2000	2010	2024	2000	2010	2024	2000	2010	2024
Français	42%	39%	41%	63%	59%	54%	9%	12%	14%
Autres langues	42%	44%	52%	37%	39%	44%	14%	19%	20%
dont : Anglais	18%	20%	19%	2%	2%	4%	56%	64%	53%
Allemand	4%	4%	3%	1%	1%	1%	33%	56%	54%
Italien	2%	3%	4%	3%	2%	2%	8%	22%	26%
Espagnol	3%	3%	5%	6%	6%	7%	7%	10%	14%
Portugais	1%	1%	2%	11%	12%	8%	2%	2%	5%
Langues balkaniques ⁽²⁾	0%	0%	0%	4%	5%	7%	1%	2%	1%
Autres langues	14%	13%	19%	8%	10%	15%	19%	22%	21%
Sans indication ⁽³⁾	16%	19%	7%						
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	13%	18%	18%

⁽¹⁾ Élèves des degrés primaire, secondaire I et secondaire II de type général. Les données concernant la formation professionnelle plein temps des écoles privées délivrant le CFC d'employée et employé de commerce ne sont pas disponibles.

⁽²⁾ Albanais, bosniaque, croate et serbe.

⁽³⁾ Élèves dont la première langue parlée n'a pas été recensée dans la nBDS.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

Plus du quart des élèves de milieu aisé fréquentent une école privée

Les frais d'écolage de l'enseignement privé, plus ou moins élevés selon les établissements (de près de 10'000 francs à environ 40'000 francs par année scolaire selon l'établissement et le degré d'enseignement), auxquels peuvent s'ajouter des frais annexes (internat, restaurant scolaire, matériel, etc.) rendent l'accès à cet enseignement conditionné en grande partie par les ressources financières de la famille. En 2024, 27% des enfants de milieu favorisé fréquentent une école privée. Cette proportion est de 12% pour les enfants d'employés et employées et de cadres intermédiaires, et enfin d'à peine 2% pour les enfants d'ouvriers et ouvrières (voir **B4.e**).

Le recours à l'enseignement privé par les familles de milieu favorisé est en baisse entre 2010 et 2024, la part du privé étant passée de 32% à 27%. Il faut toutefois souligner que la part de la population scolaire du privé pour laquelle on ne connaît pas la catégorie socioprofessionnelle dans la base de données scolaires (nBDS) s'élève à 31% en 2024. Ces informations manquantes limitent ainsi l'analyse du profil des élèves du privé.

B4.e Population scolarisée dans l'enseignement privé et public⁽¹⁾, selon la catégorie socioprofessionnelle des parents, 2000-2024

Catégorie socioprofessionnelle	Enseignement privé			Enseignement public			Part de l'enseignement privé		
	2000	2010	2024	2000	2010	2024	2000	2010	2024
Cadres supérieures et dirigeantes, cadres supérieurs et dirigeants	50%	41%	37%	20%	19%	22%	27%	32%	27%
Employées et employés Cadres intermédiaires ⁽²⁾	31%	32%	30%	43%	44%	45%	9%	14%	12%
Ouvrières et ouvriers	2%	2%	2%	31%	29%	25%	1%	1%	2%
Divers et sans indication ⁽³⁾	17%	25%	31%	6%	8%	9%	n.c.	n.c.	n.c.
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	13%	18%	18%

⁽¹⁾ Élèves des degrés primaire, secondaire I et secondaire II de type général. Les données concernant la formation professionnelle plein temps des écoles privées délivrant le CFC d'employée et employé de commerce ne sont pas disponibles. ⁽²⁾ Y compris petites indépendantes et petits indépendants. ⁽³⁾ Pour l'enseignement privé, la catégorie « divers et sans indication » correspond principalement à une absence de renseignement ; pour l'enseignement public, cette catégorie recouvre les enfants de milieux défavorisés et de statut précaire. La part de l'enseignement privé n'est pas calculée pour cette catégorie car il s'agit de populations très différentes.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

15% des élèves de l'enseignement privé résident hors du canton de Genève

En 2024, tous degrés confondus (primaire à secondaire II général), 85% des élèves de l'enseignement privé ont leur domicile à Genève (voir **B4.f**). Cette part a augmenté de 6 points entre 2010 et 2024. Il faut relever par ailleurs qu'un certain nombre d'élèves ayant leur domicile dans le canton de Genève sont en internat (notamment au Collège du Léman), leur famille résidant à l'étranger.

Plus de deux tiers des élèves résidant hors du canton ont leur domicile en France voisine en 2024 (majoritairement dans le département de l'Ain), la part restante étant domiciliée dans le canton de Vaud. La part des élèves résidant en France voisine (Ain et Haute-Savoie) est quasiment stable entre 2010 et 2024. En revanche, on constate une forte baisse de la part des élèves ayant leur domicile dans le canton de Vaud et fréquentant l'enseignement privé genevois, celle-ci passant de 11% en 2010 à 4% en 2024.

Dans certains établissements, la part d'élèves provenant du canton de Vaud ou de France voisine est très importante parmi les effectifs scolarisés, comme notamment à l'École Saint-François-de-Sales (79%), au Jardin des Particules – crèche et école de l'association du personnel du CERN (68%), à l'École Montessori Meyrin (49%), à la GES School (41%) ou encore au Collège du Léman (27%). Il est possible que ces taux soient liés à la situation géographique de certaines de ces écoles, situées dans des communes limitrophes ou très proches de la frontière cantonale (Versoix, Meyrin, Genthod) et/ou aux difficultés de se loger dans le canton de Genève.

B4.f Population scolarisée dans l'enseignement privé et public⁽¹⁾, selon le lieu de résidence, 2020-2024

Lieu de résidence	Enseignement privé			Enseignement public			Part de l'enseignement privé		
	2000	2010	2024	2000	2010	2024	2000	2010	2024
Canton de Genève	82%	79%	85%	98%	97%	97%	11%	15%	16%
Hors du canton de Genève	18%	21%	15%	2%	3%	3%	60%	62%	51%
dont : Ain	5%	7%	6%	0%	1%	1%	65%	67%	61%
Haute-Savoie	3%	4%	4%	1%	2%	2%	34%	32%	30%
Canton de Vaud	9%	11%	4%	0%	0%	0%	78%	89%	94%
Autre lieu de résidence ⁽²⁾	0%	0%	1%	0%	0%	0%			
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	13%	18%	18%

⁽¹⁾ Élèves des degrés primaire, secondaire I et secondaire II de type général. Les données concernant la formation professionnelle commerce plein temps des écoles privées ne sont pas disponibles.

⁽²⁾ Autre canton suisse ou lieu de résidence non recensé dans la nBDS.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

Les écoles offrant une pédagogie spécifique soutiennent la croissance des effectifs de l'enseignement privé

Les écoles privées se différencient par leur offre éducative et s'adressent à diverses populations (voir [Pour comprendre ces résultats](#)). Ainsi, deux types de programmes scolaires existent : les programmes étrangers (internationaux ou spécifiques à un pays) proposés par une quinzaine d'écoles, et les programmes suisses offerts par une soixantaine d'écoles. Au sein des écoles proposant des programmes suisses, on peut encore distinguer deux catégories. Il y a d'une part celles qui offrent un cursus reprenant le plan d'études romand (PER) pour l'enseignement obligatoire, ou correspondant à l'enseignement secondaire II général ou à la formation professionnelle commerce plein temps. D'autre part, certaines écoles proposent une prestation de pédagogie spécifique qui est en équivalence avec le PER (pédagogie active, Montessori, Steiner, école bilingue dès 3 ans, pédagogie pour enfants précoce ou pour élèves en difficulté et/ou en situation d'échec scolaire, etc.).

La très grande majorité des élèves du privé fréquentent des écoles qui offrent des programmes scolaires étrangers. En 2024, c'est le cas d'environ 9'500 élèves, ce qui représente 65% des élèves de l'enseignement privé (voir **B4.g**). Ces élèves sont de nationalité étrangère dans 78% des cas (voir **B4.i**). Entre 2010 et 2024, les effectifs de ces écoles ont progressé (+450 élèves, soit +5%) mais cela recouvre des évolutions très diverses. Certaines écoles ont ainsi vu leurs effectifs baisser et, à l'inverse, d'autres les ont vu augmenter, avec parfois des autorisations complémentaires permettant l'ouverture de nouveaux degrés ou encore la rénovation et/ou l'agrandissement des locaux/bâtiments.

En prenant en considération le degré d'enseignement, il apparaît que ce sont principalement les effectifs des degrés secondaire I et secondaire II qui ont progressé dans ce type d'écoles (respectivement +200 élèves et +245 élèves entre 2018 et 2024), ceux du degré primaire, ayant eux, continué à diminuer (-100 élèves) (voir **B4.h**).

Les écoles privées qui dispensent un programme suisse (PER, enseignement secondaire II général et formation professionnelle commerce plein temps) accueillent quant à elles plus de 3'100 élèves en 2024, soit 21% des élèves de l'enseignement privé (voir **B4.g**). Plus de la moitié de ces élèves sont de nationalité suisse (voir **B4.i**). Avec près de 840 élèves supplémentaires, ce type d'écoles connaît une croissance de ses effectifs entre 2010 et 2024. La prise en compte de la formation professionnelle commerce plein temps à partir de 2011 a fait augmenter le volume de ces écoles de près de 200 élèves. Sans cette rupture de série, les effectifs des écoles privées dispensant un programme suisse auraient quand même progressé comparativement à 2010 (+650 élèves). Cette évolution répond probablement à une augmentation de la demande et a été permise par la création, la rénovation ou l'agrandissement de bâtiments scolaires. L'ouverture de nouvelles sections et le fait que certaines écoles privées proposent désormais la maturité gymnasiale ont également pu contribuer à cette hausse.

En 2024, des écoles privées proposant une pédagogie spécifique accueillent un peu plus de 2'000 élèves, soit 14% des élèves de l'enseignement privé (voir **B4.g**). Ces écoles, qui sont pour plus de la moitié d'entre elles des écoles Montessori, proposent essentiellement un programme de degré primaire. Les effectifs d'élèves de ce type d'écoles ont plus que doublé avec une progression de 1'110 élèves entre 2010 et 2024, ce qui représente près de la moitié de la hausse totale de l'enseignement privé. C'est ce type d'écoles qui s'est le plus développé ces dernières années puisqu'elles accueillaient seulement 7% des effectifs de l'enseignement privé en 2010. Cette augmentation résulte à la fois de la hausse du nombre d'élèves dans des écoles qui existaient déjà (autorisations de nouvelles sections, rénovation et/ou agrandissement des locaux existants), mais aussi de l'autorisation délivrée pour de nouvelles écoles. Ainsi, on comptabilise l'ouverture d'une vingtaine d'écoles de ce type entre 2010 et 2024 dont une quinzaine environ d'écoles Montessori, qui proposent en majeure partie une année préscolaire. Elles répondent notamment au souhait de certaines familles genevoises, principalement francophones, de pouvoir bénéficier d'une scolarité précoce dès l'âge de 3 ans. Cela concerne également des enfants atteignant l'âge de 4 ans après le 31 juillet de l'année en cours, qui ne sont donc pas admissibles à l'école primaire publique selon les modalités du concordat HarmoS, en raison de leur âge, et qui peuvent parfois rejoindre ensuite l'enseignement primaire en 1P (voir fiche [D9. Transitions entre enseignement public et enseignement privé](#)).

Au cours des années récentes, on peut noter qu'une dizaine d'écoles (proposant le PER, des programmes étrangers ou encore de la pédagogie spécifique) ont fermé totalement ou partiellement en mettant fin à des sections (voir [Pour comprendre ces résultats](#)). Cela a eu un impact relativement faible sur les effectifs totaux de l'enseignement privé puisque ces écoles accueillaient, à elles toutes, un peu plus de 100 élèves.

B4.g Population scolarisée dans l'enseignement privé, selon le type d'école, 2000, 2010 et 2024

	2000 ⁽¹⁾		2010 ⁽¹⁾		2024 ⁽²⁾		Variation 2010-2024	
	Effectifs	En %						
Programmes étrangers	5'584	72%	9'033	74%	9'484	65%	+451	+5.0%
Programmes suisses	1'707	22%	2'283	19%	3'121	21%	+838	+37%
Pédagogie spécifique	504	6%	899	7%	2'009	14%	+1'110	+123%
Total	7'795	100%	12'215	100%	14'614	100%	+2'399	+20%

⁽¹⁾ Élèves des degrés primaire, secondaire I et secondaire II de type général.

⁽²⁾ Élèves des degrés primaire, secondaire I et secondaire II de type général et formation professionnelle commerce à plein temps.

Pour la typologie des écoles, voir [Pour comprendre ces résultats](#).

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

B4.h Variation des effectifs scolarisés dans l'enseignement privé⁽¹⁾, selon le type d'école et le degré, 2018-2024

	Primaire		Secondaire I		Secondaire II général		Formation prof. commerce à plein temps ⁽²⁾		Total	
	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	En %
Programmes étrangers	-103	-3%	+198	+9%	+245	+8%	-	-	+340	+3.7%
Programmes suisses	+135	+11%	+49	+6%	+394	+128%	5	+3%	+583	+23%
Pédagogie spécifique	+370	+27%	+27	+14%	+0	+0%	-	-	+397	+25%
Total	+402	+6.0%	+274	+8.8%	+639	+19%	5	+3%	+1'320	+10%

⁽¹⁾ Élèves des degrés primaire, secondaire I, secondaire II de type général et formation professionnelle plein temps des écoles privées délivrant le CFC d'employée et employé de commerce. La variation 2023-2024 est disponible dans le classeur Excel.

⁽²⁾ CFC d'employée et employé de commerce.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

B4.i Population scolarisée dans les différents types d'écoles privées⁽¹⁾, selon la nationalité, la première langue parlée, la catégorie socioprofessionnelle des parents et le lieu de résidence, 2024

	Programmes étrangers	Programmes suisses	Pédagogie spécifique	Total
Nationalité				
Suisse	19%	51%	41%	29%
Étrangère	78%	47%	56%	69%
Sans indication	2%	2%	3%	2%
Première langue parlée				
Français	32%	63%	53%	41%
Autres langues	68%	37%	47%	59%
dont : Anglais	24%	8%	15%	19%
Allemand	4%	1%	2%	3%
Italien	3%	5%	4%	4%
Espagnol	6%	4%	4%	5%
Portugais	2%	2%	2%	2%
Langues balkaniques ⁽²⁾	0%	0%	1%	0%
Autres langues	23%	11%	9%	19%
Sans indication	6%	6%	10%	7%
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadres supérieures et dirigeantes, cadres supérieurs et dirigeants	34%	48%	38%	37%
Employées et employés				
Cadres intermédiaires	25%	37%	38%	30%
Ouvrières et ouvriers	1%	3%	5%	2%
Divers et sans indication	39%	11%	20%	31%
Lieu de résidence				
Canton de Genève	83%	88%	87%	85%
Hors du canton de Genève	17%	12%	13%	15%
dont : Ain	7%	4%	5%	6%
Haute-Savoie	3%	6%	7%	4%
Canton de Vaud	5%	1%	1%	4%
Autre lieu de résidence	1%	0%	1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%

⁽¹⁾ Élèves des degrés primaire, secondaire I et secondaire II de type général. ⁽²⁾ Albanais, bosniaque, croate et serbe.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

Laure Martz
(éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Narain Jagasia)

Pour comprendre ces résultats

Les données relatives à l'enseignement privé (primaire à secondaire II général) proviennent de la base de données scolaires normalisée (nBDS). Les élèves fréquentant les établissements privés offrant des formations professionnelles de niveau secondaire II ou de niveau tertiaire n'y figurent pas mais on en connaît cependant le nombre, par le recensement effectué dans le cadre des statistiques fédérales : environ 180 élèves dans l'enseignement secondaire II professionnel privé (hors CFC d'employée et employé de commerce) en 2024 et environ 390 étudiantes et étudiants dans le tertiaire B, c'est-à-dire les formations professionnelles supérieures privées. Les formations de niveau secondaire II à plein temps débouchant sur un CFC d'employée et employé de commerce, collectées également pour les statistiques fédérales (relevé SDL), sont en revanche prises en compte dans les tableaux (environ 190 élèves en 2024). Toutefois, certaines caractéristiques de ces élèves ne sont pas collectées dans le relevé SDL de l'OFS. Ainsi, les tableaux B4.d (première langue parlée), B4.e (catégorie socioprofessionnelle des parents) et B4.f (lieu de résidence) ne prennent pas en compte ces formations de niveau secondaire II à plein temps.

L'analyse porte donc sur les degrés primaire, secondaire I, secondaire II général et la formation professionnelle plein temps des écoles délivrant le CFC d'employée et employé de commerce (environ 14'600 élèves en 2024). Pour pouvoir faire une comparaison, ces mêmes degrés sont pris en compte pour l'enseignement public.

Élève allophone : élève ayant déclaré une autre langue que le français comme première langue parlée. Même si l'élève le parle couramment en 2024, le français est vraisemblablement une langue seconde, apprise après une autre langue (voire après plusieurs langues).

Première langue parlée : l'information recueillie est celle qui a été renseignée par les parents sous l'item « langue maternelle (première langue parlée) » lors de l'inscription de l'élève. Il s'agit souvent de la langue parlée couramment à la maison, mais les données récoltées ne permettent pas de déterminer si cette langue est parlée en plus ou à la place du français dans la communication familiale et si l'élève parle couramment d'autres langues. Il est possible que la difficulté, pour certaines familles, à déterminer la première langue parlée soit à l'origine des valeurs manquantes.

Typologie des écoles privées

Les différentes écoles privées ont été classées en trois catégories selon leur offre éducative, mais ces catégories ne sont pas totalement exclusives les unes des autres. Ainsi, on note qu'en 2024, cinq écoles proposent deux types de programmes (étrangers et suisses).

Programmes étrangers (état en 2024) : Association École Töpffer, British School of Geneva, Collège du Léman, Deutsche Schule Genf, École Beit Yossef Girs, École Habad, École Internationale de Genève, École Jacot, École Primaire Française de Genève, École Suédoise Internationale de Genève, GES School, Groupe scolaire Athena, Institut Florimont, Institut International de Lancy, Institut International Notre-Dame du Lac, Mutuelle d'études secondaires.

Programmes suisses – PER, formation générale, CFC commerce plein temps (état en 2024) : Académie du Léman (anciennement Académie de langues et de commerce), Adventist International School of Geneva, Association École Töpffer, Collège du Léman, Collège Saint-Louis, Le Jardin des Particules - Crèche et école de l'association du personnel du CERN (1 à 4P), École Beit Yossef Girs, École Benedict, École Bersot, École Brechbuhl, École chrétienne Timothée, École de préparation et soutien universitaire, École des Lumières, Dulce École, École en forêt Le Cerf Feuillu, École Harmonie, Institut catholique La Salsésienne, École Moser, École Persiaux, École Saint François de Sales, École Schulz, Externat catholique des Glacis, Institut Florimont, Léman International Academy, Nouvelle École Farny, The Bell One World Nursery School, École TotUP.

Pédagogie spécifique, en équivalence avec les programmes suisses (état en 2024) : École Active, École bilingue Montessori 312, École bilingue Montessori Little Friends, École bilingue Sequoia, École Cabriole-Montessori, École des Étoiles, École des Nations (Montessori), École du Foyer de Salvan, École et Cognition Roland Hifler, École internationale Maria Montessori, École La Découverte, École la Marelle, École Moderne, École Montessori Aquilae, École Montessori Happy Kids, École Montessori L'Envol, École Montessori Little Birds, École Mosaic, École Rudolf Steiner, École United Montessori Children, École Eden, Eveil-Montessori, Groupe scolaire Athéna, Growing Together Montessori School, École Montessori Meyrin, La Nouvelle École, L'Acore - cycle d'orientation, Montessori Grange Explorers School, Montessori rive droite, Montessori rive gauche, Montessori Saint-Jean, The Montessori School Geneva.

Rupture de série en 2011 : à partir de 2011, l'enseignement privé comprend la formation professionnelle à plein temps des écoles professionnelles privées délivrant des CFC d'employé et employée de commerce (données collectées dans le cadre des statistiques fédérales). Cette formation est proposée par trois écoles : Académie du Léman – anciennement Académie de langues et de commerce –, École Persiaux et École Schulz. Au total, elles accueillent chaque année environ 200 élèves.

Rupture de série en 2018 : jusqu'en 2017, les programmes de formation étrangers des écoles privées étaient classifiés selon la nomenclature des programmes genevois, à savoir : 8 années pour le primaire, 3 années pour le secondaire I et 4 pour le secondaire II général. Depuis 2018, les programmes étrangers sont recensés de manière à refléter au mieux leurs caractéristiques propres. Cela induit donc une rupture de série pour chaque degré d'enseignement mais qui ne concerne que les élèves se situant à la transition entre deux degrés d'enseignement, par exemple la dernière année du primaire et la première année du secondaire I. Ainsi, seul le total pour les années 2020 et 2024 est comparable à celui des années antérieures à 2018.

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/produire donnees-chiffrees-piloter-prevoir/reperes-indicateurs-statistiques>